



The English Speaking Catholic Council

Le conseil catholique d'expression anglaise

Mémoire du Conseil catholique d'expression anglaise sur la création de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux à Montréal

Introduction

Le Conseil catholique d'expression anglaise (CCEA) se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de participer aux consultations publiques sur la création de nouveaux réseaux locaux de services de santé et de services sociaux à Montréal.

Le CCEA a été créé en 1980 en tant que carrefour de coordination des activités communautaires des catholiques anglophones de Montréal et, plus tard, de tout le Québec.

Conformément à la mission de l'Église et à ses enseignements sur le rôle des laïcs dans le monde moderne, le CCEA agit dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de la justice sociale et de la culture, dans le but de créer un sentiment d'identité collective et des aspirations communes.

Nous encourageons l'essor du leadership dans notre communauté et nous aidons à coordonner les ressources humaines dans les organismes communautaires, en plus d'assurer une représentation efficace auprès des organismes gouvernementaux et dans différents conseils d'administration ou comités.

Fort d'environ un tiers de million de membres, notre communauté est un élément actif de la minorité anglophone du Québec. Par l'entremise du Conseil catholique d'expression anglaise, la voix de notre communauté est maintenant reconnue comme importante et crédible par les ordres de gouvernement municipaux, provincial et fédéral, sur une foule de questions.

Création de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

En tant qu'organisme communautaire, en tant qu'organisme catholique, et en tant que représentant d'une importante communauté minoritaire, nous avons toujours été préoccupés par les questions de soins de santé et de services sociaux.

Depuis un siècle et demi, notre communauté a créé et appuyé des organismes tels que des centres de jeunesse, des résidences pour personnes âgées, des établissements de soins de longue durée, des hôpitaux et des programmes de soins à domicile. Nous avons une vision claire et pratique des besoins et des attentes de notre communauté.

Notre réponse à la proposition publiée par l'*Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux* se fonde sur quatre principes :

1) Encourager le partenariat entre les communautés et les institutions

Il existe un partenariat historique entre les différentes communautés du Québec et certaines de ses institutions. Pour les catholiques anglophones de Montréal, deux établissements représentent ce lien privilégié avec la communauté – l'Hôpital Saint Mary's et le Father Dowd Home.

Au fil des ans, la nature même de cette relation a évolué, mais l'engagement de notre communauté dans ces institutions a toujours été caractérisé par notre participation à la gestion et au contrôle des établissements (membres de notre communauté élus à leur conseil d'administration), par notre soutien substantiel au moyen de dons privés, et par la forte présence, jour après jour, de nos bénévoles à l'Hôpital Saint Mary's et au Father Dowd Home.

Nous croyons que ces établissements, que leurs patients et que le réseau élargi des services de santé ont bénéficié de ce partenariat historique entre communautés et institutions.

2) Prôner des valeurs exemplaires au cœur des services de santé et des services sociaux

Les enseignements sociaux de l'Église catholique ont toujours été à l'effet que nous devons aider les personnes vulnérables, malades ou pauvres sans égard à leur religion ou à leur culture. C'est la raison pour laquelle les institutions catholiques de langue anglaise ont offert leurs services à tous les citoyens dans le besoin et c'est pourquoi ces institutions, et les catholiques anglophones en général, ont contribué au développement d'un réseau de services de santé et de services sociaux juste, équitable et efficace à la grandeur du Québec.

Les institutions catholiques du Québec sont entièrement publiques; elles ont démontré qu'il n'y a aucune contradiction entre le fait de maintenir un lien serré avec une communauté croyante et celui d'offrir des services à tous les citoyens qui ont besoin d'aide.

À cet égard, nous félicitons l'Agence pour avoir énoncé dans son document de consultation que la prise en charge des personnes vulnérables sera une priorité du système mis sur pied à Montréal. Au CCEA, nous sommes très préoccupés par le sort des personnes âgées et nous invitons l'Agence à veiller particulièrement à leurs intérêts et à leurs besoins au cours du processus de réorganisation.

3) Le choix de la langue est crucial dans la prestation de services de haute qualité

Le CCEA en est venu à reconnaître que le choix de la langue est une composante essentielle de la qualité des soins et services dans le domaine des soins de santé et des services sociaux, plus particulièrement pour des minorités linguistiques telles que la nôtre.

Les importants progrès que nous avons accomplis au fil des ans pour assurer l'accès à des services en anglais, que ce soit en protégeant nos établissements communautaires, par le système des plans régionaux d'accessibilité et par des centres de prestations de soins désignés de services et de ressources, ou par d'autres moyens juridiques et administratifs, doivent être protégés dans le processus de réorganisation à Montréal et partout dans la province.

Les membres de notre communauté qui vivent dans les régions de l'Ouest de l'Île et de la Montérégie n'ont que des éloges pour leurs établissements locaux de soins de santé pour la qualité des services en anglais qui y sont offerts. Ces modèles historiques de prestation de services aux Montréalais anglophones doivent être respectés.

Comme principe de base, aucune communauté ni aucun quartier ne devrait se retrouver avec une diminution de services, y compris avec moins de services en anglais, à la fin de ce processus. Au contraire, cette réorganisation devrait se faire de façon à améliorer les services offerts aux minorités.

Au cours des années, la communauté d'expression anglaise a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec et avec les défuntés Régies régionales pour créer des plans d'accessibilité. Ces plans sont des listes de services admissibles offerts par des établissements désignés et ils constituent la base des soins pour notre communauté. Alors que nous progressons dans la mise sur pied de nouvelles structures administratives de prestation de

services, le CCEA insiste pour que cette base de services, telle que reconnue dans les plans d'accessibilité, soit protégée et améliorée tant à Montréal que dans les autres régions.

4) Besoin de respect et de flexibilité

La réforme d'un réseau aussi important que celui des services de santé et des services sociaux, dans le difficile contexte culturel de Montréal, doit être menée avec doigté et flexibilité.

Nous félicitons le ministre de la Santé, le D^r Philippe Couillard, pour avoir clairement exprimé son intention de procéder avec sensibilité et respect dans ce dossier, spécialement en ce qui concerne les réalités des communautés minoritaires et de leurs institutions et en ce qui concerne les complexités d'une ville comme Montréal.

Le statut des établissements de langue anglaise à Montréal

Tous les établissements de services de santé et de services sociaux devront participer aux nouveaux réseaux locaux qui seront mis sur pied au Québec et ils devront y contribuer. À Montréal, nous voulons porter à l'attention de l'Agence que l'Hôpital Saint Mary's et que les Father Dowd, St. Andrew's et St. Margaret's Homes abordent la réorganisation dans un esprit de créativité et de pleine participation.

Le Conseil catholique d'expression anglaise appuie fermement les recommandations faites par l'Hôpital Saint Mary's et par le conseil d'administration unifié des Father Dowd, St. Andrew's et St. Margaret's Homes en ce qui a trait aux propositions structurelles qui leur permettraient de continuer à contribuer de manière importante aux soins de santé à Montréal. (Voir annexes)

Saint Mary's a un avenir prometteur puisque que cet hôpital fera partie de la structure du RUIS de l'université McGill et qu'il devrait, à titre d'établissement indépendant, continuer à offrir des services hospitaliers de haute qualité aux citoyens de la région Centre-Ouest et des alentours. Les Father Dowd, St. Andrew's et St. Margaret's Homes envisagent un nouveau consortium dynamique d'établissements communautaires qui promet d'améliorer les services tout en maintenant des liens serrés avec la communauté.

Nous notons, plus spécifiquement, la nécessité de maintenir une participation communautaire au niveau de la gestion et du contrôle de ces deux établissements. Il est essentiel que la communauté ait un fort sentiment « d'appartenance » même à des organisations publiques, pour lui permettre de mieux soutenir l'engagement des bénévoles et le versement de dons de bienfaisance. La capacité de ces établissements à répondre de manière novatrice aux besoins de la population et à offrir des soins de santé de haute qualité est directement liée au maintien de leur étroit partenariat avec la communauté, partenariat qui les a d'ailleurs caractérisés depuis plusieurs générations.

Les services aux aînés sont véritablement en jeu dans les discussions concernant l'avenir de ces établissements spécifiques de Montréal. Les membres les plus âgés de notre communauté sont parmi les plus vulnérables de notre société – ils méritent spécialement notre considération, notre respect et nos soins, en reconnaissance de leur contribution à la société du Québec.

Le statut des établissements de langue anglaise à Québec

La nécessité de respecter et d'encourager l'engagement communautaire fait également partie des discussions sur la réforme des structures de services de santé et de services sociaux à Québec. Notre priorité, dans le présent mémoire, est la situation qui prévaut à Montréal, mais celle de Québec souligne bien les problèmes qui sont en jeu ici.

Le Conseil catholique d'expression anglaise désire exprimer en termes très clairs qu'il appuie la reconnaissance de l'Hôpital Jeffery Hale et du Saint Brigid's Home à titre de prestataires de services primaires à la communauté anglophone de Québec. Ces établissements ont un conseil d'administration communautaire et ils offrent une gamme complète de services de santé en français. Ils ont également soumis une proposition de réforme conforme à l'esprit du projet de loi 25 et qui respecte les besoins des citoyens anglophones et francophones de la région de Québec. Cette proposition devrait être acceptée.

Le CCEA croit que ces établissements de Québec et de Montréal sont de bons exemples de la complexité et de la spécificité du dossier que le ministre de la Santé promet d'aborder avec soin et doigté. Nous l'invitons à reconnaître la particularité de ces situations et à jeter un regard favorable sur chacune des propositions mises de l'avant par ces institutions dans le but de structurer leur participation future au réseau de services de santé et de services sociaux.

Conclusion et recommandations

Le CCEA reconnaît que réformer les structures en vue d'améliorer l'efficacité de la prestation des services de santé et des services sociaux pour tous les Montréalais est une tâche difficile et complexe.

Nous demandons à l'Agence de reconnaître l'importance fondamentale du lien historique et actuel qui existe entre les communautés et leurs institutions. Le partenariat entre la communauté catholique d'expression anglaise et l'Hôpital St. Mary's et les Father Dowd, St. Andrew's et St. Margaret's Homes nous tient particulièrement à cœur dans le cadre de ces délibérations. Ce partenariat a fonctionné pour le plus grand bénéfice de tous les Montréalais par l'entremise de bénévolat et d'aide financière de bienfaisance. La qualité supérieure des soins que ces établissements ont pu offrir a été rendue possible en grande partie grâce à au

soutien continu de la communauté. Le processus de réforme ne devrait pas saper ce sentiment d'appartenance ni le soutien financier qu'il a engendré.

Dans les réformes qui découleront du projet de loi 25, il faudra préserver l'engagement direct de la communauté dans la gestion et le contrôle de ces établissements. Cela est conforme à l'esprit de la loi en ce qui a trait aux communautés minoritaires, tel que défini par le ministre de la Santé dans le projet de loi, et respecte l'intention de l'Agence d'améliorer la prestation des soins de santé pour tous les Montréalais.

Améliorer les soins de santé pour tous les citoyens est une tâche essentielle et digne d'éloges. Nous aimerions donc conclure ce mémoire par des mots d'encouragement et par nos remerciements à tous les bénévoles et au personnel de l'Agence pour leur précieux travail.

Enfin, nous croyons que prendre soin les uns des autres est la définition la plus fondamentale de ce que signifie vivre dans une communauté. Et nous croyons que créer et appuyer des communautés soutenantes relève d'une véritable vocation.

Nous espérons que notre contribution saura vous être utile, dans le cadre de ce processus de consultation, et nous espérons également pouvoir poursuivre le dialogue avec vous.

Respectueusement soumis,

Warren Allmand C.P., O.C., c.r.

Président

Conseil catholique d'expression anglaise

7 avril, 2004

